

## Fiche Ressource n°51 – Certcost : rechercher des moyens d'améliorer le système de certification des produits biologiques

Type de ressource	Bonne pratique
Auteur	Fonds européen agricole pour le développement rural
Date de rédaction	2011
Contacts	<a href="http://enrd.ec.europa.eu">http://enrd.ec.europa.eu</a>

### Description du projet

**Compte tenu du marché croissant pour la production biologique, Certcost recherche d'où viennent la confusion et les coûts additionnels associés au secteur biologique et la manière de les éviter, tant du côté des consommateurs que de celui des producteurs.**

### Certcost : rechercher des moyens d'améliorer le système de certification des produits biologiques

Certcost est un projet de recherche européen soutenu par la Commission européenne au titre du septième programme-cadre. D'une durée de trois ans, ce projet a débuté en septembre 2008 pour se terminer en août 2011, en se fixant pour objectif d'entreprendre une analyse économique des systèmes de certification de l'alimentation et de l'agriculture biologiques. Dix institutions, dont huit du secteur de la recherche et deux du secteur de la certification, participent au projet. Sept pays sont représentés, notamment l'Allemagne, le Danemark, l'Italie, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie.

Certcost est motivé par la nécessité croissante de renforcer la compétitivité du secteur alimentaire biologique européen en réduisant les incidences du non-respect de la réglementation et, partant, en accroissant la confiance du consommateur. Mais le secteur biologique a de nombreux défis à relever en ce qui concerne les systèmes de certification. Il existe, par exemple, quantité de labels et de logos en concurrence qui impliquent non seulement différentes normes rivées et publiques, mais aussi une section de la législation européenne qu'il y a lieu de comprendre et d'interpréter. Cette diversité reflète les conditions spécifiques qui s'appliquent aux opérateurs biologiques dans les pays ou les régions, ce qui peut aussi être source de confusion tant pour les consommateurs que pour les producteurs et peut engendrer, au final, des coûts multiples. L'objectif principal du projet est d'élaborer des recommandations fondées sur les connaissances, acquises par la recherche, de la façon dont le système de certification des aliments biologiques peut être amélioré en termes d'efficacité, de transparence et de rentabilité. Le projet Certcost examine, en particulier, divers systèmes de certification existants et leur impact sur le marché intérieur des denrées alimentaires biologiques. En combinant l'expérience et la connaissance des deux chercheurs du projet et celles des petites et moyennes entreprises (PME), le projet cherche à atteindre les objectifs suivants:

- fournir des informations fondamentales sur les systèmes de certification biologique;
- analyser l'application des systèmes de certification biologique et évaluer les dépenses et les coûts de transaction s'y rapportant;
- examiner les principaux avantages des systèmes de certification pour les consommateurs;
- mettre au point et appliquer des modèles économiques qui améliorent les systèmes de certification basés sur le risque et permettre que les coûts des systèmes de certification soient associés aux bénéfices réalisés;
- développer des recommandations fondées sur la recherche au profit de différents groupes de parties prenantes;
- intégrer les points de vue des parties prenantes dans les travaux du projet et partager les résultats du projet avec elles et le public.

## Réalisations et activités à ce jour

Certcost est entré dans sa troisième et dernière année. Les parties concernées seront informées de la plupart des résultats au terme du projet, mais de nombreuses activités ont déjà donné naissance à d'importantes réalisations.

**« Notre objectif est de trouver des moyens de perfectionner le système de certification européen en améliorant la compréhension, par exemple en étudiant la façon dont les clients l'apprécient. »**

Dr Stephan Dabbert, coordinateur de projet et professeur à l'université de Hohenheim

Le projet a élaboré une base de données (<http://www.organicrules.org>) qui contient des informations sur tous les acteurs de la chaîne de certification biologique dans 19 Etats membres de l'UE et pays associés. La base de données communique le nombre et le nom des autorités et des organismes privés concernés, y compris les logos biologiques, dans chaque pays, l'objectif étant de créer une base de données publique conviviale et d'offrir un accès aisé à l'information sur les acteurs associés à la fixation des normes européennes et à la certification, et donc d'améliorer la transparence du système de certification européen.

Par ailleurs, en mars 2010, Certcost a également publié trois rapports publics sur différents domaines du projet, notamment un rapport sur la première réunion des parties prenantes tenue en novembre 2008, un rapport sur les concepts économiques de la certification biologique (2009) et un rapport sur le cadre réglementaire européen et sa mise en œuvre pour influencer les systèmes d'inspection et de certification biologiques dans l'UE (2010). Les principales parties participant à la préparation de ces rapports étaient des représentants des organisations des agriculteurs, des organismes de certification/contrôle, des organismes gouvernementaux, de la Commission de l'UE, des transformateurs/négociants et des experts privés, qui ont tous participé à un dialogue constructif depuis le début de Certcost. Les rapports analysent et présentent la logique économique de la certification et la partie de la législation européenne et internationale la plus importante qui fixe le cadre pour la certification biologique. Sur la base d'une synthèse de la littérature existante, un cadre théorique de certification biologique a été élaboré et les coûts de transaction pertinents liés à la production et au commerce de produits alimentaires biologiques ont été classés.

La recherche Certcost indique que le système de contrôle biologique pourrait être amélioré en se concentrant davantage sur la nécessité de mieux harmoniser encore la surveillance de l'exécution de la réglementation par les organismes de contrôle et sur la façon dont la responsabilité qui incombe aux opérateurs de poursuivre le développement des systèmes biologiques peut être soutenue dans le cadre du système de contrôle et de certification.

Le projet a également été présenté lors d'expositions, de séminaires et de collaborations à d'autres événements. En septembre 2011, d'autres résultats du projet Certcost seront présentés au cours d'un atelier de deux jours organisé à l'occasion du congrès mondial du secteur biologique d'Isofar-IFOAM (International Society of Organic Agriculture Research- International Federation of Organic Agriculture Movements) qui se tiendra en Corée et réunira les parties prenantes.

### Informations complémentaires

De plus amples informations sont disponibles sur le site [www.certcost.org](http://www.certcost.org)